

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19694 - 76ÈME ANNÉE

Déclaration du PCR à l'occasion du 4e anniversaire de la disparition de Paul Vergès

Le 12 novembre 2016 disparaissait Paul Vergès, l'un des fondateurs du Parti Communiste Réunionnais, dirigeant politique et contributeur émérite de la réflexion sur l'évolution du monde. Chaque année, le PCR marque l'événement par un dépôt de gerbe et des allocutions. Cette année, la réalité du Covid-19 nous oblige à une participation restreinte et à une déclaration de circonstance.

L'hypothèse selon laquelle l'Humanité et la planète souffrent des conséquences de l'activité humaine vient d'être, une fois de plus, vérifiée. Nous notons une recrudescence de nouveaux virus mortels : HIV-Sida, Ebola, Sras, etc. La maladie à corona virus Sars-Cov 2 baptisé « Covid-19 » se distingue par sa vitesse de propagation et son ampleur : elle est transmise par contacts humains lors des déplacements. Nos capacités immunitaires ne sont plus des remparts efficaces. Il est illusoire de penser à un vaccin pour chaque cas.

Tout comme pour le réchauffement climatique, les maladies émergentes exigent une grande politique globale d'anticipation, d'adaptation et d'atténuation qui s'étale sur ce siècle.

L'hypothèse que l'autonomie de décision est une solution adaptée et responsable pour chaque société a été aussi vérifiée. Le ministre des Outre-mers a pu constater l'ef-



ficacité de la vigilance des Calédoniens. Là-bas, le virus ne circule pas. La protection sanitaire de la population est exemplaire. A La Réunion, nous assistons à la faillite et à l'effacement de l'Assemblée régionale. Nous avons dépassé les 6000 cas.

Cette pandémie va accélérer la prise de conscience du rassemblement pour la responsabilité. Le PCR appelle de ses vœux la tenue d'une Conférence Territoriale Publique, élargie aux forces vives de La Réunion, pour élaborer un plan de survie collective.

La lutte pour la responsabilité est longue et semée d'embûches. Elle exige la fidélité aux idéaux des Femmes et des Hommes qui nous ont précédé. Grâce, à leurs engagements, de larges couches sociales convergent aujourd'hui vers l'idée de sortir La Réunion de l'im-

passe, ensembles. Paul Vergès a consacré toute une vie au service de ses convictions et au peuple réunionnais. Jusqu'au dernier moment, il participait aux décisions collectives de son parti. Il n'y a pas de place pour les parcours individuels.

En ce 4e anniversaire de la disparition de Paul Vergès, nous associons dans notre pensée les membres de sa famille disparus : son frère, Jacques, sa femme, Laurence, son fils, Laurent, sans oublier son père Raymond. Que ses nombreux amis et camarades trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et notre profond respect.

A vous tous, chers amis et camarades, merci. Prenez soin de vous et vos proches.

Fait au Port, le 12 novembre 2020

Retour en images sur la commémoration par le PCR du 4e anniversaire de la disparition de Paul Vergès

Fidèles à l'esprit de rassemblement de Paul Vergès



Yvan Dejean, secrétaire général du PCR, dépose un bouquet, en présence de Gélita Hoarau, ancienne sénatrice, Elie Hoarau, président du PCR, et Stéphane Guyon, représentant du Parti socialiste.

Le PCR commémorait hier au Port le 4e anniversaire de la disparition de Paul Vergès. Des représentants d'autres partis politiques étaient également présents, voulant marquer leur volonté de se situer dans l'esprit de rassemblement prôné par Paul Vergès : Stéphane Guyon, conseiller municipal de la majorité à Saint-Paul, représentait le PS, ainsi que Claude Hoarau et Hervé Lauret de APR.

« Il a fallu que ou soi maire pour que l'électricité arrive dans mon case. Avant dann Port, nou té viv dan boi de lé, ou la tir amoi du bidonville. Ou la sort anou du fénoir, ou la vanz pou le maloya. Grâce aou, mi na un case. Ou la fé tellement pou tou lo pèp, merci aou Paul Vergès ». Tel était en substance la prière d'une militante du Port hier devant la tombe de Paul Vergès, lors de la commémoration par le PCR du 4e anniversaire de la disparition de son fondateur. Ceci rappelle le profond attache-

ment des Portoïis à l'ancien secrétaire général du PCR, qui fut maire de la ville en 1971 et qui continue de marquer le quotidien des habitants de la cité maritime, car ce fut avec Paul Vergès que Le Port est passé du statut de ville où les bidonvilles étaient les plus nombreux à celui de ville qui comprend la plus forte proportion de logements sociaux à La Réunion. C'est au Port que Paul Vergès et sa famille ont décidé d'installer leur dernière demeure. Depuis 4 ans, le fondateur du PCR repose au cimetière paysager du Port, aux côtés notamment de son épouse Laurence et de son fils, le regretté député Laurent Vergès.

Comme chaque année depuis, le PCR a organisé hier un hommage en l'honneur de celui qui fut son président jusqu'à son décès. En raison des contraintes imposées par les autorités sanitaires, la cérémonie prit une forme différente. Lecture a été faite par Ary Yée Chong Tchi Kan d'une déclaration

du PCR. Puis, les participants à la cérémonie se sont rendus devant le tombeau par groupes de 6.

Parmi les participants, des représentants des Sections communistes de toute l'île, ainsi que de la direction du PCR : le président, Elie Hoarau, le secrétaire général, Yvan Dejean, ainsi que le secrétaire aux Affaires internationales, Ary Yée Chong Tchi Kan, l'ancienne sénatrice Gélita Hoarau, le conseiller départemental René Sotaca, le maire de Sainte-Suzanne Maurice Gironcel et son directeur de cabinet Gilles Leperlier notamment.

Des représentants d'autres partis politiques étaient également présents, voulant marquer leur volonté de se situer dans l'esprit de rassemblement prôné par Paul Vergès : Stéphane Guyon, conseiller municipal de la majorité à Saint-Paul, représentait le PS, ainsi que Claude Hoarau et Hervé Lauret de APR.

Edito

Quartiers pauvres ou quartiers de pauvres ?

L'Insee a noté qu'en 2016, La Réunion comptait 31 000 cadres et 94 000 personnes au RSA. Ce décompte recouvre beaucoup de réalités.

Sur le plan du pouvoir d'achat, un cadre dispose mensuellement de 3000 euros, et peut encore évoluer. L'autre dispose 500 euros et n'a pas de perspective d'amélioration par l'emploi. Sur une année, la réalité est celle-là : 36 000 euros pour une catégorie et 6 000 euros pour l'autre.

Sur le plan des inégalités sociales, pour 3 fois plus de personnes on a 2 fois moins de revenu. Sur 12 mois, les 94 000 allocataires cumulent 564 millions d'euros. Les 31 000 cadres disposent d'un pouvoir d'achat cumulé de 1 116 millions.

Dans ces conditions, comment imaginer l'intégration sociale ?

En 2018, l'Insee note dans une analyse sur « Cartographie de la pauvreté à La Réunion : Plus de la moitié des Réunionnais vivent dans des quartiers précaires ». Pour l'institut « La pauvreté monétaire, la structure familiale et l'habitat sont les principaux facteurs socio-économiques qui différencient les quartiers entre eux, des plus précaires aux plus favorisés. » D'après vous dans quels quartiers vivent les 31 000 cadres et les 94 000 RSA ?

L'éradication de la grande pauvreté est l'objectif numéro 1 des 17 objectifs du développement durable pour le millénaire. La cartographie de la pauvreté de l'Insee est une mine de renseignements privilégiée pour en finir avec les ghettos. Mais pour agir, rien ne remplacera la prise de conscience réelle de ce fléau.

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Baz plito dsi la mark, ké dsi la soumark

Mézami, si mi di azot in n'afèr, lé possib zot i kroira pa moin. Lé possib, zot va dir amwin intèt intèl néna bon zidé, bann zidé nèv, bann zidé solidi, i pé apiy dossi pou avansé. Mé poitan sanm pou moin i fo pran in prékosyon. Kèl prékosyon ?

Mézami, mi rapèl in zour l'avé in karikatir dann zoinal é tout in bann moun lété apré mète an avan in prozé téi sort dann program Paul Vergès é sète parti kominis - konmsi zot lé té lo zinvantèr-Dann fon lo zimaz, l'avé Paul Vergès apré ékouté é li téi di konmsa : « Zot la pans mon droi d'otèr ? »...pars tout la band té apré volé sinplomman san kass la tête. Mi rapèl kan Elie lété apré fé in konférens dann gran salon l'otèl de vil, Gilbert Annette, dann son diskour la di fraz-la é m'a rapèl amoin toultan : li la di, si téi falé pèye droi d'otèr Parti kominis, sète-la noré té lo parti lo pli rish La Rényon. I fo rofléshi la dsi !

Zordi, Paul lé mor dopi katran é d'isi d'laba désèrtin i rode trap dann son program sak zot i pans i pé ansèrv azot. Si Paul lété la, moin lé sir li nora pa roproush arien pèrsone. Sof pétète in n'afèr : kan zot i pran kékshoz, zot i pran la konklizyon, zot i pran pa tout shomin lo parti é Paul li mèm l'avé fé pou ariv in propozisyon bien konm k'i fo. An plis moin lé sir in pé rant zot lé pa an éta pou sézir sak ni pé apèl bann zintèraksyon rant in projé épi in n'ot projé, épi lo konsékans rant l'inn é l'ot dsi l'avnir La rényon. Pli dir ankor pou zot konprann la filozofi in projé pars li néna ossi son filozofi. An tou lé ka sé sak moin la aprann dann bann rényon parti kominis é sak mi kroi zordi ankor.

Mézami, si lo déstin l'avé amenn amoin in zour pou fé in prozé dann l'intéré nout péi épi nout pèp, moin noré kalkil bien konprann lé shoz. konprann lé shoz ? Sé konète konm i di lo tonan é lo zaboutissan, bien konprann dann kèl dispozitif sans larz lo prozé i kal ali, bien kalkil lo méyèr fasson sèrv l'intéré nout péi épi nout pèp é si néna in poin K konm komansman épi in poin F konm finisyon épi lo shomineman fant lo poin k épi lo poin F san kalé si possib. Pou sa, baz dsi la mark é pad si lo soumark konm moin la mark an-o la.

Justin